



HAL
open science

Questions familiales : regard rétrospectif sur un parcours sociologique

Claude Martin

► To cite this version:

| Claude Martin. Questions familiales : regard rétrospectif sur un parcours sociologique. 2022. ⟨hal-03908241⟩

HAL Id: hal-03908241

<https://hal.science/hal-03908241v1>

Preprint submitted on 20 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Questions familiales : regard rétrospectif sur un parcours sociologique

Claude Martin¹

Témoigner à propos d'un champ de recherche

Arrivé à la dernière étape d'une carrière de chercheur, le recours au témoignage peut être une ressource. Il n'est certes pas question de prétendre résumer ce qui a changé dans les façons d'aborder ou de questionner la famille en sciences sociales, encore moins de monter sur les épaules des géants qui ont dispensé leur lumière sur ce domaine de recherche pour hiérarchiser l'importance de telle ou telle problématique ou théorie, mais seulement d'illustrer de manière réflexive, à partir de mon expérience professionnelle, les évolutions de ce champ de recherche. Au-delà de l'expérience singulière, je souhaite avancer deux mécanismes ou variables qui ont fortement contribué à étendre et renouveler ce champ de recherche : l'internationalisation et la demande sociale. Ce témoignage nécessiterait sans nul doute de plus longs développements pour déplier certaines étapes. Mais gageons qu'il peut fournir un éclairage au milieu d'une série d'autres regards proposés dans ce numéro anniversaire.

Pour commencer : un aveu. Je ne suis pas certain de me compter parmi les sociologues de la famille, dans la mesure où je n'ai cessé de l'envisager en faisant un certain nombre de pas de côté. Je ne l'ai abordée ni véritablement comme un socio-démographe, ni comme un sociologue du droit de la famille, moins encore comme un anthropologue de la parenté, ou plutôt un petit peu de tout cela à la fois en privilégiant le traitement social dont « la famille » fait l'objet, que celui-ci soit politique, médiatique ou savant, tout en prenant le soin d'étudier empiriquement des expériences et situations familiales particulières. Mes travaux ont surtout concerné les politiques publiques à destination des familles (ce que l'on qualifie en France de politiques familiales), mais aussi bien souvent de ses membres : politiques à destination des mères, des enfants, des jeunes en transition vers l'âge adulte, des personnes âgées en perte d'autonomie ; une politique des âges de la vie au moins autant qu'une politique de la famille ; une politique sociale aux frontières multiples et poreuses avec le reste de la protection sociale. Malgré cet apparent éclectisme, une question traverse l'ensemble de mes travaux : en quoi la famille, les familles et leurs pratiques et conditions de vie, posent-elles problème, que cela soit aux chercheur.e.s, aux acteurs politiques ou aux professionnel.le.s ?

¹ Directeur de recherche au CNRS, Arènes – UMR 6051, Université de Rennes.

Comme je l'ai défendu ailleurs², la famille m'intéresse tant et autant qu'elle soulève des enjeux politiques et collectifs, des enjeux normatifs. C'est pourquoi je l'aborde sous l'angle des problèmes qu'elle pose à la collectivité, et notamment aux acteurs (experts, décideurs, professionnels de la famille et de l'enfance, médias, parties prenantes des enjeux familiaux) qui contribuent à en faire des problèmes publics. Ceci implique de suivre l'évolution du débat public à son sujet, les controverses et mobilisations, les batailles aussi bien théoriques que politiques que génère ce que je propose d'appeler la « question familiale »³. On mesure rétrospectivement à quel point cette question familiale est et demeure une source de profonds clivages et d'affrontements idéologiques, politiques et scientifiques⁴. Il est même fréquent de considérer la famille et ses reconfigurations (en termes de structure, d'organisation, de fonctions, de pratiques, etc.) comme la source des problèmes sociaux auxquels font face les sociétés contemporaines. D'où l'idée fréquemment avancée dans ces controverses, qu'en matière familiale, le changement est peut-être précisément le problème ; d'où aussi une certaine propension au conservatisme.

Deuxième préalable : j'ai évoqué l'apport des sciences sociales à la lecture de la question familiale (i.e. la sociologie, mais aussi la démographie, l'anthropologie, l'histoire, le droit et la science politique), et non celui des sciences humaines (notamment la psychologie, qui a été ma formation initiale). Si je prends le soin d'insister sur ce point, c'est sans doute du fait qu'il m'a fallu sept ans d'études, dont deux au Canada, pour décider d'élargir le spectre des questions et des problématiques, à mes yeux, pertinentes dans ce champ de recherche, ayant pris conscience des apories des perspectives psychologiques pour comprendre la question familiale, pour ne pas dire les travers de sa psychologisation. Comme je l'évoque à la fin de ce papier, la psychologie est souvent convoquée par le politique pour fournir des preuves sur ce qu'il faut faire en matière familiale, au risque d'une scientification de postures idéologiques. De mon point de vue, la rigueur ne se résume pas à tenter de neutraliser le point de vue du sujet en quête de compréhension et de connaissances.

Considérant la famille comme un agrégat dont les formes et les fonctions sont le résultat d'un grand nombre de déterminants qui lui sont extérieurs, il me semble important de l'aborder en tenant compte de nombreux autres champs d'investigation et de recherche : le travail et l'emploi ; les rapports sociaux de sexe ; les inégalités sociales, culturelles et économiques ; la pauvreté et la précarité ; la

² Voir Martin Claude (2012), « La question familiale face à la montée des incertitudes », in R. Castel et C. Martin (dir), *Changements et pensée du changement. Echanges avec Robert Castel*. Paris, La Découverte, collection « Recherches », p. 246-260 et Martin Claude (2022), "Famille" in Didier Fassin (Ed), *La société qui vient*, Paris, Le Seuil, p. 403-420.

³ Celle-ci peut se décliner au singulier, à l'instar de « la question sociale », ou au pluriel, tant cette question familiale se diffracte en un nuage de questions.

⁴ Pour les USA, on pourra se reporter à Brigitte Berger et Peter L. Berger (1983), *The War over the Family. Capturing the Middle Ground*, London, Hutchinson & Co.

socialisation ; l'intergénérationnel, mais aussi le rôle de l'Etat, du droit et des politiques publiques. Parmi les déterminants incontournables pour analyser l'objet famille, j'ai surtout cherché à tenir compte de deux facteurs qui façonnent le contexte dans lequel la vie familiale se déploie : d'une part, le marché de l'emploi et les conditions de travail avec la question centrale de la répartition sexuée/genrée du travail parental ou du travail de soin, ainsi que du travail productif et reproductif, rémunéré et non rémunéré et, d'autre part, les fonctions respectives de la famille et de l'Etat. Ce dernier s'est peu à peu substitué au 20^{ème} siècle à certaines des fonctions traditionnellement dévolues à la famille avant l'avènement de l'Etat social, sachant que l'on assiste plutôt aujourd'hui à un transfert inverse de l'Etat vers les familles.

Enfin, troisième et dernière remarque préalable : l'importance et les apports de la comparaison. La manière dont est construit le champ des recherches sur la famille évolue au fil du temps (d'où l'intérêt des approches sociohistoriques), mais varie aussi selon les pays et les contextes. Ce champ de recherche se déploie à l'échelle internationale, avec différentes traditions ; les travaux dans le monde anglophone finissant le plus souvent par influencer la construction des objets dans d'autres sphères linguistiques nationales, en particulier l'espace francophone. A cet égard, malgré les limites et critiques que l'on peut adresser aux *studies* - ici les *family studies* - dominantes dans le contexte anglophone, il est important d'en reconnaître aussi les apports et en particulier ceux de la pluri-, voire parfois de l'interdisciplinarité que facilite une construction des objets qui privilégie le domaine (les questions familiales) sur les disciplines⁵. Le champ des recherches françaises sur la famille a bénéficié de cette internationalisation, même si l'antériorité des travaux de pères fondateurs de la discipline – à commencer par Emile Durkheim ou des disciples comme Célestin Bouglé ou Maurice Halbwachs - a plutôt joué dans le sens d'un certain repli de la recherche française sur sa propre production.

Ce bref retour d'expérience est bien sûr situé dans une génération. Il est clair, par exemple, que j'ai été imprégné par l'ambiance et les batailles idéologiques de ma génération et, notamment, les critiques adressées à la famille comme institution responsable de la reproduction sociale des rapports de domination de classe, mais aussi des rapports de domination d'un sexe sur l'autre. Mais mon témoignage rend aussi compte de la nature et de l'évolution des demandes de connaissances adressées aux sciences sociales par les pouvoirs publics, soucieux de comprendre, d'accompagner les changements qui ont marqué les quatre dernières décennies. Car, en effet, les recherches sur la famille sont pour une bonne part le résultat de cette interaction entre demandes de connaissances adressées

⁵ Dans la plupart des pays, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord, la famille est d'ailleurs étudiée non seulement dans les départements de sociologie ou de démographie, mais aussi dans les départements pluridisciplinaires de *social policy*, ou, comme au Canada et en Suisse romande, dans les départements de travail social, articulant les apports de sociologues, historiens, anthropologues, juristes, politistes, etc., et ce dans la mesure où elle est objet d'interventions et de politiques.

aux sciences sociales et construction par des générations de chercheur.e.s de réponses à ces interrogations. Ayant commencé à réfléchir sur ces questions à la fin des années 1970, d'abord lors d'une formation de psychologue du développement de l'enfant et de l'adolescent s'intéressant peu à peu aux « crises » de l'âge adulte en France puis au Canada, puis comme chercheur contractuel en France au début des années 1980 avant une thèse de doctorat sur les trajectoires post-divorce, je propose d'étendre ce regard rétrospectif au-delà des deux dernières décennies, et contrairement à ce qui nous invitent les organisateurs de ce numéro anniversaire de la revue.

Le contexte des années 1980 - 1990

Il me semble utile de rappeler brièvement où en était le champ de la sociologie de la famille, et au-delà des études sur les rapports sociaux de sexe, à la fin des années 1970. Pour en donner une illustration, je renvoie aux hommages rendus par Maryse Tripiet et François de Singly⁶ à Andrée Michel, décédée au début de l'année 2022 à l'âge de 102 ans. Ces deux auteur.e.s rappellent que les questions abordées par Andrée Michel étaient dans les années 1970 mises sous le boisseau. Ils soulignent à quel point le simple fait d'être une chercheuse (dans un univers d'hommes) abordant des enjeux de lutte (l'anticolonialisme, l'antimilitarisme, le patriarcat, la condition des femmes et la domination masculine) engendrait rejet, voire mépris. Andrée Michel a néanmoins imposé ces champs de recherche, la famille et le genre, grâce et avec le soutien d'une nouvelle génération de chercheuses et de chercheurs. Elle crée en 1974 le premier groupe de recherche féminine au CNRS, le « groupe d'étude et de recherche sur le développement humain, la famille et les rôles des sexes ». Comme le rappelle François de Singly, qui était au milieu des années 1980 en train de finaliser sa thèse de doctorat d'Etat qui deviendra l'ouvrage-clé : *Fortunes et infortunes de la femme mariée* (PUF, 1987), les ouvrages d'Andrée Michel, dont son *Sociologie de la famille et du mariage* (PUF, 1972), sont des contributions majeures qui défient le temps. On mesure le chemin parcouru depuis ce tournant des années 1980. Dix ans plus tard, à côté des recherches sur la famille, un autre domaine s'est déployé avec force en France : celui des études de genre. La brutale disparition d'une autre grande sociologue, Margaret Maruani, durant l'été 2022, et les hommages qui lui sont rendus actuellement, témoignent une fois encore du chemin parcouru pour cet autre champ majeur pour aborder et renouveler le regard sur les questions familiales⁷. Dans les deux cas, la définition de ces champs de recherche à l'échelle internationale a été une ressource précieuse.

⁶ Voir sur le site des sociologues de l'enseignement supérieur <https://groups.google.com/g/sociologuesdelenseignementsuperieur/c/8L-1GDwtwnw>

⁷ On doit à Margaret Maruani et aux collectifs qu'elle a animés la création du groupement de recherche du Cnrs « Marché du travail et genre » (MAGE), mais aussi de la revue *Travail, genre et sociétés* et plusieurs ouvrages collectifs de synthèse, reliant enjeux de genre et questions de sociologie du travail et de l'emploi. Sur ce champ, on peut aussi mentionner les travaux de Christine Delphy et le rôle d'une autre revue créée en 1981 avec entre

Revenons au témoignage. On peut faire partir ce récit du grand colloque pluridisciplinaire « Recherches et familles » qui s'est tenu à l'UNESCO en janvier 1983. Dans son discours d'ouverture⁸, François Mitterrand, récemment élu Président de la République, y évoque quatre grands défis pour la recherche et pour « la société qui vient » : enjeu démographique ; travail des femmes et conciliation entre responsabilité parentale et activité professionnelle ; diversité des formes de famille, notamment du fait de l'augmentation des séparations et des divorces ; évolution des modes de vie et des solidarités entre les âges, avec l'émergence de la question du soutien des proches pour faire face aux effets du vieillissement. Pour reprendre ses propres termes : « A ces questions essentielles `démographie, travail des femmes, diversité des familles, modes de vie` doit répondre un effort amplifié et solidaire de recherche et de dialogue ». Après avoir redonné espoir aux sciences sociales avec la mission et le rapport Godelier en 1982, le nouveau gouvernement socialiste dessinait un horizon pour ce champ de recherche, dont on peut *a posteriori* apprécier la pertinence.

Mes premières expériences de recherche sociologique se sont inscrites dans cette nouvelle impulsion. Elles ont concerné un problème émergent au début des années 1980 : la condition des mères dites « isolées ». L'accroissement du nombre des femmes élevant (principalement et souvent complètement) seules leur(s) enfant(s) a alors été construit à la fois comme problème public, enjeu de politiques sociales et enjeu de recherche. Les travaux précurseurs de Nadine Lefaucheur⁹ et son implication dans l'équipe de recherche dédiée aux rapports sociaux de sexe, dirigée par Andrée Michel que nous venons d'évoquer, avaient ouvert la voie¹⁰.

Le questionnement sur la condition des mères isolées à partir des années 1980 a contribué à renouveler la manière d'aborder la question familiale en facilitant une réflexion transversale articulant questions d'inégalités sociales et de genre ; les liens entre juristes, professionnels de la famille et sociologues intéressés par la question du divorce et de sa régulation ; les liens entre des chercheur.e.s français et leurs homologues à l'échelle internationale ; mais aussi en abordant le rôle des pouvoirs publics et de l'Etat social pour compenser ces inégalités (notamment suite à la création en 1976 d'un des premiers minima sociaux : l'Allocation de parent isolé). Ces premiers travaux ont permis de

autres Simone de Beauvoir, *Nouvelles questions féministes*, dont l'un des derniers numéros intitulé « Faire avec Delphy » (vol.41 n°2, 2022) rend compte de son influence.

⁸ <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1983/01/26/allocation-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-lors-du-colloque-recherches-et-familles-a-lunesco-notamment-sur-le-role-des-sciences-de-lhomme-paris-mercredi-26-janvier-1983>.

⁹ Avec qui j'ai eu la chance et le plaisir de collaborer et d'écrire à plusieurs reprises au cours de ces années 1980 et 1990. Voir notamment Lefaucheur Nadine & Claude Martin (1993), "Lone parent families in France: Situation and research". In J. Hudson, B. Galloway (Eds), *Single Parent Family. Perspectives on Research and Policy*. Toronto, Thompson Educational Publishing Inc., p. 31-50.

¹⁰ Voir par exemple Lefaucheur Nadine (1985), "Familles monoparentales: les mots pour les dire", dans Francis Bailleau, Nadine Lefaucheur & Vincent Peyre (dir), *Lectures sociologiques du travail social*. Paris, Les éditions ouvrières, p. 204-217.

retracer le traitement social dont ces situations familiales ont fait l'objet au fil du temps, et notamment la longue série de stigmates et de marques de désapprobation dont témoignent certaines catégories comme celle de « filles-mères » – filles ayant fauté avant d'être mariées – porteuses de ces enfants mal-nés, menacés par l'infanticide, et potentiels « candidats » au placement ou à l'adoption. Mais ces travaux ont aussi permis d'étudier leurs conditions de vie, en particulier suite à des séparations et des divorces, afin de mieux répondre aux difficultés économiques et sociales qu'impliquait dans la société française (mais aussi dans d'autres contextes nationaux) le fait d'assumer le double rôle de travailleuse et de mère¹¹. L'ouverture sur les travaux internationaux à propos de ces questions n'a pas peu joué pour élargir les problématiques pertinentes¹².

Une première victoire des travaux de l'époque fut de faire reconnaître aux « mères isolées » le statut de famille à part entière, avec l'expression « famille monoparentale », traduite de l'anglais et utilisée dans le milieu des années 1970 par quelques sociologues, dont Andrée Michel et Nadine Lefaucheur¹³. Mais cette reconnaissance a cependant masqué certaines imprécisions. En effet, avec la montée du nombre des divorces, dans la majorité des cas, ce n'est pas la famille qui est monoparentale, mais le ménage ; les pères continuant d'exister et, dans de nombreux cas, de jouer un rôle auprès de leurs enfants. Imprécision aussi au sens où, en mettant en avant cette structure familiale particulière, ont été invisibilisés deux points importants : d'une part, le fait que ces situations concernaient et concernent toujours une très nette majorité de femmes - ce que masque le recours aux notions de famille (monoparentale), ou de parent (isolé) - et, d'autre part, que ces situations peuvent évoluer dans le temps et déboucher sur des trajectoires complexes, qui n'ont pas manqué de poser des difficultés aux démographes, statisticiens et sociologues chargés de les dénombrer.

Ce premier chantier de recherche consacré aux situations monoparentales et à l'augmentation du nombre des séparations et des divorces a rapidement débouché sur un autre, celui des trajectoires de recompositions familiales, suivant à l'époque les avancées des recherches anglo-américaines, avec des auteurs importants comme Jane Lewis, Jane Millar au Royaume-Uni, mais aussi Andrew Cherlin et

¹¹ Voir : Le Gall Didier, Claude Martin (1987), *Les familles monoparentales. Evolution et traitement social*. Paris. Edition Sociale Française. Lefaucheur Nadine & Claude Martin (1997), "Single Mothers in France: Supported Mothers and Workers", in S. Duncan & R. Edwards (Eds), *Single Mothers in International Contexts: Mothers or Workers?* London, Taylor and Francis Publishers, p. 217-239. Martin Claude (1997), [*L'après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*](#). Presses universitaires de Rennes (PUR) et Presses de l'Université Laval (PUL) de Québec, Canada.

¹² Voir notamment Lewis Jane (Ed) (1997), *Lone Mothers in European Welfare Regimes. Shifting Policy Logics*. London, Jessica Kingsley Publishers. McLanahan Sara, Gary Sandefur (1994), *Growing up with a Single Parent*. Cambridge. Harvard University Press.

¹³ Comme l'a si bien écrit Nadine Lefaucheur, « les représentations dominantes de la dignité et de l'indignité féminines et le contenu donné au concept de famille ... ont longtemps empêché d'embrasser dans un même regard la veuve éplorée, hissée par la douleur et la chasteté supposées au sommet de la hiérarchie de la dignité féminine, près de la religieuse, et la fille-mère éhontée, disputant à la prostituée les derniers barreaux de l'échelle de l'indignité » (Lefaucheur, 1985, op. cit. p. 207).

Frank Furstenberg aux Etats-Unis, pour n'en évoquer que quelques-uns. Dans le débat public ces réflexions ont parfois été regroupées sous la thématique des « nouvelles familles ». La complexification des trajectoires conjugales et familiales, avec des ménages reliés entre eux par la circulation des enfants, a occupé dans les années 1990 nombre de spécialistes des questions familiales. En France, des chercheur.e.s en provenance de quatre principales disciplines (démographie, sociologie, droit et histoire) ont alors réuni leurs efforts et produit une série de travaux empiriques (souvent soutenus par le bureau de la recherche de la Caisse nationale des allocations familiales), pour étudier et comprendre ces trajectoires. La première recherche sur les recompositions familiales, que nous avons réalisée avec mon collègue Didier Le Gall entre 1988 et 1990, a constitué une première étape¹⁴, immédiatement renforcée par l'initiative d'Irène Théry de constituer au début des années 1990 un collectif pluridisciplinaire et international de réflexion sur ces familles dites « recomposées », sous la forme de séminaires et colloques qui ont débouché sur la publication de deux ouvrages¹⁵, impliquant notamment Andrew Cherlin et Frank Furstenberg¹⁶, les deux auteurs précurseurs en la matière.

La communauté de recherche mobilisée pour appréhender les évolutions des modes de vie en famille à la fin du 20^{ème} siècle s'est alors nettement renforcée, avec la mise en place d'une véritable interdisciplinarité permettant de penser une même question de différents points de vue, mais également de compléter les zones d'ombre des disciplines prises individuellement¹⁷. Parallèlement se sont construits et renforcés les réseaux internationaux. Outre la thématique du divorce et de ses conséquences en termes socioéconomiques, un autre sujet s'est rapidement imposé à propos des

¹⁴ Le Gall Didier & Claude Martin (1989), « Familles à beau-parent. Quelques questions », *Médecine de l'Homme. Revue du Centre Catholique des Médecins Français*, n°181, mai/juin 1989, p. 3-8. Le Gall Didier & Claude Martin (1991) « Instabilité des couples et recomposition familiale », in F. de Singly (sous la dir.), *La famille : l'état des savoirs*. Paris, Ed. La Découverte, p. 58-66.

¹⁵ Meulders Marie-Thérèse et Irène Théry (dir) (1993), *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris, Editions Nathan, collection « Essais et recherches » et Meulders-Klein Marie-Thérèse et Irène Théry (dir) (1995), *Quels repères pour les familles recomposées ?* Actes du Colloque international organisé par le CNRS, Paris, Editions LGDJ, collection « Droit et société ».

¹⁶ Voir en particulier Cherlin J. Andrew (1978), « Remarriage as an incomplete institution », *American Journal of Sociology*, Vol. 84, n°3, pp. 634-650. Cherlin J. Andrew, Furstenberg F. Frank (1991), *Divided Families. What Happens to Children When Parents Part*. Cambridge. Harvard University Press et Cherlin J. Andrew, Furstenberg F. Frank (1994), « Stepfamilies in the United States: A Reconsideration », *Annual Review of Sociology*, Vol. 20, pp. 359-381. J'ai eu le plaisir de collaborer avec ces deux collègues plus tard dans ma carrière dont les publications ont fortement marqué ce champ de recherche international. Voir en particulier Claude Martin, Andrew J. Cherlin, Caitlin Cross-Barnet (2011), "Living Apart Together in France and the United States", *Population*, vol.66, n°3-4, p. 561-582 en ligne <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4144859/>

¹⁷ Même s'il est délicat de se limiter à quelques noms, tant les collaborations et discussions furent nombreuses, je peux mentionner quelques-uns de celles et ceux qui furent de précieux interlocuteurs à l'époque dans le champ des « recherches familiales », en plus de mon compagnon d'écriture Didier Le Gall : Parmi les démographes : Henri Léridon, Catherine Villeneuve-Gokalp, Patrick Festy, Laurent Toulemon et Michel Bozon ; parmi les sociologues : Nadine Lefaucheur, Martine Segalen, Irène Théry, Jacques Commaille, Benoit Bastard, Laura Cardia-Vonèche et François de Singly, ce dernier ayant été la cheville ouvrière d'un Groupement de recherche - GDR Cnrs - sur la famille à partir de 1989. Parmi les juristes, Jacqueline Rubellin-Devichi, Hughes Fulchiron et Isabelle Sayn, ou les historiens, André Burguière et Yvonne Knibiehler.

supports et du soutien mutuel à l'échelle des réseaux familiaux et des rôles respectifs des proches et de l'Etat pour faire face à ces transformations majeures des familles et structures familiales.

Un champ de recherche au prisme d'une demande sociale et d'une internationalisation

Pour beaucoup de chercheur.e.s de ma génération, ce domaine de recherche est aussi le résultat des interactions avec une demande sociale portée par les gouvernements successifs¹⁸ et par la branche famille de la protection sociale, mais surtout le fruit d'une politique scientifique élaborée, notamment sous la forme d'appels à projets, par des transfuges de la recherche ou des « embrayeurs » entre administration et recherche, comme Bernard Guibert¹⁹, Jean-Claude Barbier²⁰ ou Pierre Strobel²¹, qui pilotèrent successivement le bureau de la recherche de la CNAF du début des années 1980 à 2000²². Il est bon de rappeler aussi que cette interaction entre recherches et administrations du champ familial est profondément enracinée dans l'histoire, en particulier dans le cas français. Elle a incontestablement joué un rôle important dans la définition des objets retenus par les sciences sociales²³.

En France, dès son institutionnalisation Après-Guerre, la branche famille de la sécurité sociale et l'Union nationale devenue Caisse nationale des allocations familiales ont joué un rôle tout à fait structurant pour les recherches sur la famille, et ce particulièrement dans les années 1980 et 1990. La CNAF a alors intensifié ses appels adressés aux chercheurs, au premier rang desquels sociologues, démographes et économistes, mais également développé les supports de valorisation. Pour mémoire, on peut mentionner la collection *Etudes CAF*, publiée par les éditions CNAF à partir de 1957, avec dans les années 1970 des travaux précurseurs de chercheur.e.s comme Nicole Tabart, Jean-Luc Outin ou encore Agnès Pitrou ; mais aussi un bulletin mensuel *Informations sociales* créée dès 1947 pour notamment vulgariser des

¹⁸ Auquel on peut ajouter une instance placée auprès des chefs de gouvernement, le Haut conseil de la famille, devenu Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge depuis 2016.

¹⁹ Statisticien de l'INSEE, économiste et ancien élève de l'école polytechnique, responsable du bureau Recherches et prévisions de la CNAF au milieu des années 1980.

²⁰ Diplômé de HEC, responsable du Centre d'étude de l'emploi, responsable du bureau de la recherche de 1988 à 1991 puis Directeur de recherche au CNRS.

²¹ Diplômé de HEC, adjoint au département scientifique « Homme, travail et technologie » au Ministère de la recherche. Responsable du bureau de la recherche de la Cnaf de 1992 à 1999. Il sera ensuite responsable de la Mission recherche du ministère de la santé et des affaires sociales (MIRE).

²² Ou plus récemment Julien Damon, Delphine Chauffaut, Sandrine Dauphin et Virginie Gimbert. J'ai particulièrement été en contact avec ces trois dernières responsables à propos du soutien que la CNAF a accordé à une chaire de recherche dont j'ai été titulaire sur la thématique « Enfance, bien-être, parentalité » de 2017 à 2020.

²³ Le lien entre ce secteur et la demande de recherche de l'administration n'est nullement une spécificité. Des pans entiers de la recherche en sociologie sont finalement le résultat de cette demande sociale et de ces interactions, qu'il s'agisse de la sociologie du travail, de la sociologie urbaine, de la sociologie de l'éducation. Comme l'a fort bien montré Michel Amiot à propos de la sociologie urbaine, les sociologues se sont tenus contre l'Etat, tout contre. Voir Amiot Michel (1986), *Contre l'Etat, les sociologues*. Paris, édition de l'EHESS.

recherches à destination d'un public principalement constitué des professionnels sociaux et administratifs de la branche ; et enfin une revue plus académique, *Recherches et Prévisions*, créée en 1985 avec un espace dédié aux statistiques institutionnelles de la branche famille, rebaptisée en 2009 *Politiques sociales et familiales*, et finalement *Revue des politiques sociales et familiales* en 2015, avec un comité de rédaction composé aujourd'hui principalement d'enseignant.e.s-chercheur.e.s²⁴.

La demande de connaissances sur ces sujets s'est également considérablement amplifiée à l'échelle européenne, avec l'instauration des Programmes cadre de recherche et développement technologique (PCRD) à partir de 1984, qui ont connu huit vagues (jusqu'au 8^{ème} PCRD, dit H2020). La place des questions familiales et des politiques publiques en direction de l'enfance et de la jeunesse, de la famille et des personnes âgées n'a cessé de croître dans les années 1990, permettant de renforcer les réseaux européens en la matière.

Le rôle de l'Europe a pris également d'autres formes, intensifiant encore le dialogue avec la communauté des chercheurs et experts des questions familiales dans les pays membres. Ainsi, la Commission européenne s'est dotée dès 1989 et jusqu'en 2003 d'un *Observatoire européen des politiques familiales nationales* (dans l'Europe des 12 initialement, passée à 15 états membres en 1995)²⁵. Durant toutes ces années, ce cercle d'experts/chercheurs indépendants (un par Etat membre) a été chargé de produire des analyses scientifiques et comparatives complétant les bilans statistiques d'*Eurostat* ou proposant de faire le point sur ce qui constituaient des thèmes de débats ou de réformes dans chaque configuration nationale. Cet observatoire a ensuite cessé ses activités sous cette forme, non seulement dans la mesure où les politiques familiales ne relevaient pas du champ de compétence des institutions européennes, mais bien de celui des Etats membres, mais aussi - on peut au moins en faire l'hypothèse - dans la mesure où ces experts indépendants pouvaient à certains moments mettre les directions de la Commission européenne dans un certain inconfort du fait des positionnements contrastés des Etats membres sur nombre de sujets jugés politiquement sensibles.

²⁴ J'ai, pour ma part, bénéficié de cette politique incitative à de nombreuses reprises, et ce dès le début de ma carrière avec une première recherche financée par une Caisse d'allocations familiales publiée dans la collection *Etudes CAF* en 1983, préfacée par le directeur de la CNAF de l'époque, Bertrand Fragonard. Le Gall Didier, Claude Martin (1983), *Mouvance de la famille : réponses de l'action sociale*. Préface de B. Fragonard, Directeur de la CNAF. Edition CNAF. J'ai également valorisé mes travaux dans *Recherches et prévisions* dès le milieu des années 1980, avant de rejoindre le comité de rédaction de la *Revue des politiques sociales et familiales (RPSF)*, que j'ai quitté fin 2022.

²⁵ Observatoire présidée au départ par John Ditch de l'université de York, avec pour représenter la France, Jacques Commaille, puis Jeanne Fagnani et Pierre Strobel en 1995. Voir Ditch John, Helen Barnes, Jonathan Bradshaw (eds.) (1996), *Developments in National Family Policies in 1996*. University of York. Commission of the European Communities. J'ai pour ma part rejoint cet observatoire, rebaptisé *Observatoire sur la situation sociale, la démographie et la famille* de 1998 à 2003, moment du passage à l'Europe des 25. Les liens que j'ai établis avec certains des représentants nationaux de cet observatoire se sont prolongés bien au-delà, en particulier au Royaume-Uni, en Italie, Portugal et Espagne.

Quoiqu'il en soit, ces demandes et appels à projets adressés aux chercheur.e.s à l'échelle internationale ont contribué à donner une place de plus en plus importante aux questions de recherche sur la famille dans les sciences sociales en Europe, mais aussi à en élargir le périmètre. Partis d'un besoin de mesure et de compréhension de l'ampleur, des causes et des conséquences des changements familiaux, les objets proposés aux sciences sociales ont fait une place croissante à la question du rôle de l'Etat et des pouvoirs publics²⁶. Si les politiques familiales, bien établies en France depuis la création de la sécurité sociale et soutenues par les mouvements familiaux dès la fin du 19^{ème} siècle, n'a pas toujours son équivalent dans tous les pays (certains pays, comme la France, adoptant des politiques familiales explicites, quand d'autres restent à un niveau implicite), la réflexion sur le rôle de l'Etat en matière familiale est partout très développée²⁷. Cette réflexion aborde aussi bien la question du droit de la famille (avec la distinction majeure entre pays de *Common Law* et de droit civil), mais aussi les droits sociaux et le droit du travail, ou encore les mesures de protection des individus (protection contre la violence domestique et les négligences ; les formes de régulation en matière d'adoption, de contraception, d'avortement, de recours à la procréation médicalement assistée, etc.). Sans entrer ici dans la copieuse discussion sur le périmètre de ces politiques dites familiales²⁸, on peut évoquer quelques points comme : l'importance de dépasser les intentions « positives » (visant l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des familles) pour reconnaître que certaines mesures adoptées au titre d'une politique de la famille peuvent aussi avoir des effets négatifs sur les intéressé.e.s ; ou bien encore la désirabilité sociale de certains arrangements familiaux promus par ces politiques, autrement dit leur normativité, susceptible une fois encore d'avoir des effets allant à l'encontre des aspirations de tel ou tel de ses membres²⁹.

Ce champ de recherche comparatif a été particulièrement porteur et a donné l'occasion, à ceux et celles qui s'y sont engagé.e.s, de renouveler et désenclaver les approches dominantes de la famille en

²⁶ Nous avons proposé de rendre compte de cet élargissement dans un ouvrage de synthèse avec Jacques Commaille. Commaille Jacques, Claude Martin (1998), *Les enjeux politiques de la famille*. Paris, éditions Bayard, collection « société ».

²⁷ La réflexion sur l'importance du familialisme et des mouvements familiaux en France et ses conséquences sur la définition du champ a été bien étudié. Comme le rappelle Jacques Commaille : « L'expérience des pays européens exempts de l'influence du familialisme est plutôt de parler et d'étudier les politiques de la vie privée ou les politiques des modes de vie plutôt que les politiques de la famille ». Jacques Commaille (2008), « Dans et au-delà de la famille, l'exigence d'égalité », in Pierre Strobel (dir), *Penser les politiques sociales*. La Tour d'Aigues, éditions de l'aube, p. 162.

²⁸ Notamment le fait de savoir si elles se limitent à des politiques visant des familles avec de jeunes enfants (quid dans ce cas de la transition vers l'âge adulte et du lien avec les politiques à destination des jeunes) ou au contraire à intégrer le fait que la famille ne s'arrête pas avec le départ des enfants et continue de faire face à des obligations mutuelles non plus descendantes mais ascendantes, des adultes vers leurs parents devenus âgés, par exemple.

²⁹ Pour aller plus loin dans cette discussion à l'échelle internationale, on se reportera à l'ouvrage de synthèse de Chiara Saraceno (2022), *Advanced Introduction to Family Policy*. Cheltenham, Edward Elgar.

France³⁰. Pour illustrer les tentatives de renforcer cette internationalisation dans l'hexagone, on peut mentionner le colloque organisé par le CNRS à Paris en 1995 sur la thématique « L'Europe des familles »³¹. En invitant un large panels d'experts européens de ces questions à Paris, Jacques Commaille et François de Singly ont joué un rôle de passeur, même si les chercheurs français se sont montrés relativement timides pour s'inscrire dans ces débats internationaux³².

Le champ des revues académiques sur les questions familiales en comparaison : Soulignons ici l'écart important de la valorisation académique de ces questions. En effet, comparée aux revues francophones et malgré le rayonnement de la revue de l'INED, *Population*, ou l'existence de quelques revues comme *Recherches familiales*, *Revue des politiques sociales et familiales*, ou au Québec, *Enfances, familles, générations*, le champ de publications des *family studies* est incomparablement plus développé et souvent plus prestigieux en langue anglaise. Sans bien entendu être exhaustif, on peut par exemple mentionner des revues dédiées à ce champ, plus ou moins anciennes, comme : *Journal of Marriage and the Family* ; *Families, Relationships and Societies* ; *Journal of Family Studies* ; *Journal of Family Issues* ; *Journal of Family Research* ; *Community, Work and Family* ; etc., sans parler des revues sur le *Welfare*, au moins aussi nombreuses, qui ont fait une large place à ces thématiques du *care*, ou *work – life balance*, et aux politiques familiales, comme *Journal of European Social Policy*, *Journal of Social Policy*, *Critical Social Policy*, *Social Policy and Administration*, *Social Politics*, *International Journal of Care and Caring*, pour n'en mentionner que quelques-unes³³.

A la fin des années 1990 et au cours des années 2000, les questions de recherche sur la famille se sont diversifiées au point où il est de plus en plus difficile d'en rendre compte de manière synthétique. Ce champ de recherches a largement dépassé le périmètre, dominant dans les années 1970 et 1980, des changements sociodémographiques en matière de fécondité, mariage, cohabitation, naissances hors du mariage, séparations et divorces, pour aborder nombre d'autres sujets comme par exemple : la conciliation entre travail et famille, la prise en charge des jeunes enfants et les politiques en la matière

³⁰ La collaboration durant des décennies avec quelques-unes des figures importantes de ce champ de recherche dans le monde anglophone et européen a été pour ce qui me concerne une richesse incommensurable. Je remercie au passage Jane Lewis, Trudie Knijn, Mary Daly, Karin Wall, Ilona Ostner, Chiara Saraceno, Jane Millar, Clare Ungerson, Sue Yeandle, Mavis Mavclean, John Eekelaar, Janet Finch, Martin Rein, Andrew Cherlin et Frank Furstenberg et plus récemment Ellie Lee, Jan Macvarish, Charlotte Faircloth et Jennie Bristow, de m'avoir donné de multiples occasions d'enrichir mes travaux, dans des projets de recherche, des séminaires et/ou des publications en commun. Je leur dois beaucoup.

³¹ Colloque dont les actes ont été publiés une première fois dans *Les cahiers du CEVIPOF*, partiellement repris dans un ouvrage en 1997. Commaille Jacques, François de Singly (dir.) (1996), *La famille dans la construction de l'Europe politique. Actes du colloque « L'Europe des familles »*, Paris, CNRS, 17-18 novembre 1995 *Les cahiers du CEVIPOF*, n°15, Paris, FNSP, CNRS. Commaille Jacques, François de Singly (dir.) (1997), *La question familiale en Europe*. Paris, L'Harmattan.

³² A quelques notables exceptions près comme Jeanne Fagnani, Marie-Thérèse Letablier ou Antoine Math, par exemple.

³³ Au titre de la mémoire du champ, peut-être un jour vaudra-t-il la peine de réunir les archives des quelques protagonistes qui se sont impliqués dans le projet de créer dans les années 1990 une revue académique de sociologie de la famille, *Papiers de famille*, qui n'a finalement pas vu le jour, mais dont le numéro « zéro » a bien été produit, introduit par un papier de Pierre Bourdieu.

(qualifié à l'échelle internationale d'ECEC pour *Early childhood education and care*), la division du travail domestique et de *care*, les obligations et pratiques de soutien mutuel ou de solidarité dans les réseaux familiaux (au-delà de la famille nucléaire) parfois qualifiées de solidarités familiales ; les responsabilités des parents ; l'évolution du rôle des pères ; les droits des enfants et la promotion de leur bien-être ; la reconnaissance des couples de même sexe ; les nouvelles méthodes de procréation ; les familles transnationales ; les pratiques de soutiens intergénérationnels et la question de l'avancée en âge, etc³⁴. Pour apprécier ces évolutions des champs de recherche en sociologie de la famille en Europe, on pourra se reporter à l'ouvrage collectif de 32 chapitres que j'ai eu le plaisir de coéditer avec sept autres collègues³⁵.

Années 2000 : au-delà de l'individualisation

Un débat transversal à cette diversité de thématiques a marqué la fin des années 1990 et se prolonge jusqu'à aujourd'hui. Pour interpréter les changements familiaux qu'ont traversés la plupart des sociétés industrielles dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, plusieurs auteurs - comme Anthony Giddens³⁶ au Royaume-Uni, Ulrich Beck³⁷ en Allemagne et, en France, François de Singly³⁸ - ont insisté au début des années 1990 sur l'impact de l'individualisation sur la vie privée, conjugale et familiale. Ils ont, chacun à leur manière, souligné ce mouvement de fond, parallèle à la démocratisation des sociétés européennes, qui s'est traduit par une émancipation progressive par rapport aux assignations de rôles imposées par la tradition, le droit et/ou l'Etat, ou pour le dire autrement par une demande de reconnaissance des individus, de leurs aspirations, de leur autonomie. Ces auteurs s'accordent aussi sur l'idée d'un passage, à partir de la fin des années 1960, d'une première à une seconde modernité, remettant en cause un certain nombre d'institutions et de catégories de pensée. Beck évoque ainsi l'obsolescence des concepts qui permettaient de penser certaines institutions-clés de la société industrielle, comme la notion de classe sociale ou celle de famille nucléaire (fondé sur le modèle de Monsieur Gagnepain et de Mme Aufoyer). Il parle de « catégories zombie »³⁹ pour illustrer le fait que

³⁴ J'ai vécu cette diversification de mes objets de recherche avec des travaux qui ont porté sur la comparaison du rôle des familles dans la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, des politiques de *long term care*, de *childcare*, de *work-life balance*, de handicap psychique lors du passage à l'âge adulte, etc.

³⁵ Castrén Anna-Maija, Vida Česnuitytė, Isabella Crespi, Jacques-Antoine Gauthier, Rita Gouveia, Claude Martin, Almudena Moreno Minguez and Katarzyna Suwada (eds) (2021), *The Palgrave Handbook of Family Sociology in Europe*. London, Palgrave.

³⁶ Giddens Anthony (1992), *The Transformation of Intimacy – Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*. Oxford, Polity Press (traduction française 2004).

³⁷ Beck Ulrich (1992), *Risk Society. Towards a New Modernity*. London, Sage.

³⁸ Singly (de) François, (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris, Armand Colin « 128 ». Singly (de) François (2005), *L'individualisme est un humanisme*. La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.

³⁹ Beck Ulrich (2002), "Zombie Categories: Interview with Ulrich Beck", in U. Beck & E. Beck-Gernsheim, *Individualization*. London, Sage, pp. 202-213.

ces catégories sont à la fois comme mortes (du point de vue de leur capacité de rendre compte du présent et de la société post-industrielle) mais encore vivantes (car elles continuent de structurer nos représentations et nos conduites), s'inscrivant dans l'inertie du passé, du monde d'avant et de nos expériences de socialisation. L'individualisation correspondrait donc pour ces auteurs à des changements normatifs importants donnant aux individus de plus en plus d'espaces ou de marges de manœuvre (plus d'*agency*, de capacités, d'autonomie) pour agir indépendamment des normes et des liens collectifs transmis. La liberté de choisir pour soi-même serait l'expression de cet « individualisme positif », dont les mots-clés sont : choix, autodétermination et contrat.

Jane Lewis insiste également à la même période sur la montée d'un certain individualisme pour saisir le sens de ces transformations de la vie privée, du couple et de la famille, mais elle souligne surtout le poids des inégalités dans ce processus, notamment des inégalités de genre⁴⁰. Autrement dit, selon elle, l'enjeu est de saisir les effets de cette norme culturelle émergente de l'accès au libre choix et en particulier l'impact de cette aspiration sur les relations familiales et sociales lorsqu'elle demeure une promesse non tenue. A la fin des années 1990, nous avons également discuté avec Jacques Commaille la version positive de l'individualisme⁴¹. En m'appuyant sur les travaux de Jane Lewis⁴², j'ai confronté deux versions de cet individualisme contemporain insuffisamment reliées entre elles à l'époque en France, du fait de la division du travail scientifique⁴³. Quand l'une insiste sur l'avènement d'« individus individualisés », à l'extension de la réflexivité et du choix au cours de la « seconde modernité » (dans les travaux qui s'intéressent à la vie privée) ; l'autre évoque la promotion d'une nouvelle figure : « l'adulte travailleur », auquel pourrait correspondre une individualisation des droits sociaux, mais surtout des responsabilités et des obligations (dans les travaux qui abordent la question des inégalités sur le marché du travail et le rôle du *welfare*)⁴⁴.

Pour Jane Lewis, cette nouvelle norme collective (*adult worker*) à l'échelle européenne demeure un modèle « sur papier », qui contribue à façonner nos représentations, tout comme l'avait fait précédemment le modèle de Monsieur Gagnepain. Et à l'instar de cette conception de la division genrée du travail rémunéré et non rémunéré, de production et de reproduction, caractéristique de la

⁴⁰ « In the family, individualism has historically been tempered by economic and legal inequality resulting in the dependence of women, together with the acceptance by men and women of traditional patterns of behaviour. » Lewis Jane (2001), *The End of Marriage. Individualism and Intimate Relations*. Cheltenham, Edward Elgar, p.2.

⁴¹ Commaille Jacques, Claude Martin (1998), *Les enjeux politiques de la famille*. Paris, éditions Bayard, op. cit.

⁴² Voir notamment, Lewis Jane (2002), « Individualisation: assumptions about the existence of an adult worker model and the shift towards contractualism », in A. Carling, S. Duncan, R. Edwards, *Analysing Families. Morality and Rationality in Policy and Practice*. London, Routledge.

⁴³ Martin Claude (2010), « Individualisation et politiques sociales: de l'individualisme positif à l'instrumentalisation de l'individu », dans Philippe Corcuff, Christian Le Bart et François de Singly (dir), *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*. Colloque de Cerisy. PUR, collection « Res Publica », p. 273-282.

⁴⁴ . Martin (2010), op. cit.

société industrielle, ce nouveau modèle n'a pas besoin d'être universellement à l'œuvre pour avoir des effets normatifs puissants. Comme le souligne Jane Lewis : « Alors qu'en pratique le modèle de Monsieur Gagnepain n'est jamais devenu une réalité sociale que pour les femmes des classes moyennes – et pour une relativement courte période de temps – il a eu un pouvoir prescriptif considérable en termes de division du travail entre les hommes et les femmes... Le problème est qu'un modèle universalisé d'adulte travailleur ne correspond pas plus à la réalité sociale que ne le fit le modèle de Monsieur Gagnepain dans le passé. Il s'agit d'un nouveau "devoir être", mais bien moins d'une nouvelle réalité. »⁴⁵.

Dans l'un et l'autre cas, il est question d'une société d'individus, mais aussi de deux récits, l'un et l'autre, ambivalents. Le premier insiste sur l'aspiration à l'autodétermination, à l'expression des préférences et à l'accroissement des marges de choix de chacun, mais néglige les difficultés à actualiser cette aspiration, variables selon le sexe et l'appartenance sociale. Le deuxième récit privilégie la responsabilité de chacun de créer les conditions de sa propre réussite et de son autonomie par son travail, masquant la responsabilité qu'elle donne en même temps à chacun dans l'échec de ce projet, d'où une culpabilisation des individus écartés de ce modèle de l'adulte travailleur. De ces deux récits a résulté une « injonction à l'autonomie » et une obligation : celle d'être soi-même, d'investir sur ou en soi.

Ces deux lectures de la société des individus, privée et publique, fonctionnent comme des modèles abstraits, dont les vertus butent sur les inégalités de condition, et principalement sur les inégalités de genre et de classe (sans parler des inégalités de générations et d'origine ethnique, etc.). Là réside le principal obstacle au processus d'individualisation : à savoir le décalage entre les aspirations à plus d'égalité et d'autodétermination, d'un côté, et les conditions de possibilité ou de concrétisation de ces aspirations, de l'autre. Ce décalage peut expliquer les tensions croissantes et même le ressentiment qui se manifestent dans les sociétés développées tout au long des années 2000, du fait du caractère de plus en plus inacceptable des inégalités persistantes entre hommes et femmes, entre riches et pauvres, et les frustrations qu'engendre cette promesse non tenue d'égalisation.

J'ai continué de documenter ces questions sur les chantiers de recherche que j'ai explorés ces dix dernières années. Deux thématiques m'ont principalement occupé : la question de l'accompagnement à la parentalité et/ou de l'éducation des parents, d'une part et, de l'autre, non sans lien avec la précédente, la promotion du bien-être des enfants⁴⁶. Ces deux objets témoignent à nouveau de la

⁴⁵ Jane Lewis (2002), op. cit. p. 52 (notre traduction).

⁴⁶ Ces deux thèmes m'ont beaucoup occupé, à partir de 2003 pour le premier avec un rapport remis au Haut conseil de la famille et jusqu'à la remise du rapport d'un groupe de travail à la CNAF en 2018 et, pour le deuxième, de 2017 à 2020 dans le cadre d'une chaire de recherche à l'EHESP « Enfance, bien-être, parentalité », soutenue une fois encore par la CNAF.

dynamique que j'ai tenté de souligner dans ce texte entre une demande sociale croissante (non dénuée de fascination pour ce qui semble nouveau, alors que se manifeste le *revival* de questions posées il y a plus d'un siècle), mais aussi le poids de dynamiques transnationales, pour ne pas dire de formes de globalisation de ces questions⁴⁷.

Cette combinatoire entre passé et présent pour alimenter une réflexion prospective a été particulièrement stimulante⁴⁸. Ainsi, derrière les néologismes de « parentalité » ou de *parenting* qui se sont imposés progressivement dans les travaux académiques, mais aussi dans les discours des décideurs publics et des professionnels de l'enfance et de la famille⁴⁹, on retrouve nombre de traces d'un passé qui remonte à l'Entre-Deux-Guerres et à ce climat qui confronte logique d'émancipation et réactions conservatrices, crainte du monde qui vient, inquiétudes et paniques morales, progressisme et scientisme, etc.⁵⁰. Dans mes travaux, j'ai continué d'explorer ces « notions Janus » qui dominent notre champ de recherche, tels que : l'autonomie, l'autodétermination, le libre choix, l'*agency*, mais aussi le bien-être et même le bonheur. Janus car ils ont deux faces : l'une apparemment vertueuse et bienveillante⁵¹ - le verre à moitié plein -, qui masque une autre face - le verre à moitié vide (le manque d'autonomie, la dépendance, la vulnérabilité).

Derrière la montée en puissance de la préoccupation du bien-être ou du bonheur, il est important de comprendre qu'il est en fait surtout question d'analyser ses obstacles ou ses freins, sachant que bien-être et mal-être n'ont pas nécessairement les mêmes déterminants et ne sont pas à comprendre comme le simple miroir l'un de l'autre⁵². De même, derrière la promotion de l'autonomie des individus, il est en fait surtout question d'évoquer ceux/celles qui sont en train de la perdre ou qui en sont dépourvus.e.s, souvent du fait de leurs conditions d'existence et de leur environnement. Il ne suffit

⁴⁷ Nous avons avec Jan Macvarish analysé ce phénomène de globalisation sur les enjeux de parentalité dans le texte suivant : Macvarish Jan, Claude Martin (2021), « Towards a 'parenting regime' : Globalizing Tendencies and Localised Variations », in Castren et al. *The Palgrave Handbook of Family Sociology in Europe*. London, Palgrave, p. 435-451.

⁴⁸ Je renvoie au rapport Claude Martin (avec Julia Buzaud, Kevin Diter et Zoé Perron) (2020) [Enfance, bien-être, parentalité. Synthèse des travaux de la Chaire Cnaf de 2017 à 2020](#). Dossier d'études n°216. Collection des documents de travail de la CNAF, 60 pages, et notamment les enregistrements de certaines des communications présentées par une quarantaine d'intervenants venus de nombreux pays aux 4 séminaires organisés par la chaire, parmi lesquels Ellie Lee, Jan Macvarish, Frank Furstenberg, Michel Lamont, Kathryn Ecclestone, Edgar Cabanas, Ingrid Schon, Jonathan Bradshaw. Voir le site de la chaire [ici](#) et [là](#).

⁴⁹ Voir Martin Claude (2018), « Des styles éducatifs des parents aux Parenting Cultures : Un champ de recherche en développement », *L'Année sociologique*, n°68-2, p. 455-472.

⁵⁰ Martin Claude (2023) "Educating Parents: critical policy issues", in Daly M., Gilbert N., Pfau-Effinger B., Besharov D., *International Handbook of Family Policy: A Life-Course Perspective*. Oxford University press, (in press).

⁵¹ Se préoccuper comme le propose le courant de « psychologie positive » de ce qui fait que l'on va bien plutôt que de ce qui fait que l'on va mal.

⁵² Voir à ce sujet Claude Martin, Diter Kevin, (Eds) (2023), *Children well-being at school. A social problem*. London, Wiley, coll. 'Education and society' (in press).

donc nullement de chercher à garantir une autonomie en prétendant investir à l'échelle de l'individu (voire l'équiper), dans la mesure où l'autonomie s'apprécie en contexte, et varie en fonction des environnements, des ressources et des conditions de vie (ce qui implique de créer les conditions de possibilité d'une autonomie en situation, en modifiant parfois les environnements, la vie collective, la cité)⁵³.

La montée en puissance du nouveau management, privé et public, les nouvelles méthodes de développement personnel, le marché du bien-être et de la culture thérapeutique⁵⁴, sont autant de signes de cette idéologie qui pénètre aussi bien le monde du travail que celui de la famille. Du bonheur au travail et dans l'entreprise, aux techniques de *coaching* et de développement personnel qui constituent un marché particulièrement porteur, en passant par la « parentalité positive » et les programmes de soutien à la parentalité fondés sur des preuves (*evidence-based*), toutes ces démarches concourent à équiper l'individu, qu'il soit au travail ou dans sa famille, pour réussir sa vie, son couple et l'éducation de ses enfants⁵⁵. Mais ces techniques, qui relèvent bien souvent d'une sophistication de la méthode Coué, en n'hésitant pas à recourir aux dernières découvertes des neurosciences, conduisent aussi à penser que les réussites comme les échecs dans ces tentatives d'accéder au bien-être sont de la responsabilité de chacun et une simple affaire de méthode⁵⁶. Individualiser les responsabilités et les réponses revient à décollectiviser la question. Dans la sphère familiale, ceci revient à « parentaliser le social »⁵⁷. Le jour où le bien-être devient un marché de techniques comportementales, je défends qu'il est urgent de revaloriser la contribution des sciences sociales qui collectivisent ou désindividualisent la question, tout en privilégiant la réponse à des « pourquoi ? » plutôt qu'à la longue liste des « comment ? », et en défendant une réflexion qui tient compte des composantes culturelles de ces questions.

Dans son dernier ouvrage, Frank Furedi⁵⁸ propose une excellente synthèse de ces enjeux majeurs que représentent les questions de socialisation et d'identité pour ce champ de recherche sur les familles. Il retrace le long processus initié dans les années 1920 et 1930 qui a conduit à faire de l'identité et de

⁵³ En acceptant de diriger un Programme prioritaire de recherche porté par le Cnrs sur la thématique de l'autonomie et de construire les appels à projets pour soutenir les communautés de recherche pour les prochaines années à l'aide des 30 millions d'euros mobilisés, j'ai endossé la posture des passeurs ou embrayeurs de recherche évoquée plus haut dans ce texte.

⁵⁴ Nehring Daniel, Madsen Ole Jacob, Cabanas Edgar, Mills China, Kerrigan Dylan (2020), *The Routledge International Handbook of Global Therapeutic Cultures*. London, Routledge.

⁵⁵ Cabanas Edgar, Eva Illouz (2018), *Happycracie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*. Clermont-Ferrand, Premier Parallèle.

⁵⁶ Martin Claude (2019), « De l'idéologie du bonheur de chacun à la défense de la joie pour tous », *Revue des Politiques Sociales et Familiales*, vol. 131-132, pp 139-144.

⁵⁷ Martin Claude, Xavier Leloup (dir) (2020), *Lien social et Politiques*, numéro thématique « [Le déterminisme parental en question ou la parentalisation du social](#) », n°85.

⁵⁸ Furedi Frank (2021), *100 Years of Identity Crisis. Culture War over Socialisation*. Berlin, De Gruyter.

ses crises un enjeu central, mais montre aussi comment les experts du *social engineering* et de la psychologie ont imposé leur expertise pour socialiser les nouvelles générations, soumettant les adultes à l'autorité des experts, érodant leur confiance dans leurs propres capacités de socialiser les nouvelles générations.

Au terme de ce témoignage, j'ai l'impression de boucler une boucle avec mes premiers objets de préoccupations, alors que j'étais encore chercheur en psychologie à la fin des années 1970 : à cette époque montait la thématique des crises d'identité à l'âge adulte et les réflexions sur le « self », dans la continuité des travaux d'Erik Erikson⁵⁹, que je retrouve aujourd'hui sous la plume de Frank Furedi qui propose une généalogie de ces questions d'identité et de socialisation. Ou bien encore de continuer de suivre les traces de Robert Castel, qui a dirigé ma thèse plus tard et qui soulignait dès son ouvrage de 1981 la montée en puissance des « thérapies pour bien portant » et cette obsession de l'investissement personnel, dans une société où s'étendait le périmètre de « la gestion des risques » en se focalisant sur les responsabilités individuelles⁶⁰. Puisse ce détour rapide sur une trajectoire singulière donner à penser sur les évolutions du champ des recherches sur la famille au cours des dernières décennies.

⁵⁹ Erikson Erik (1968), *Identity: Youth and Crisis*. New York, Norton & Company.

⁶⁰ Castel Robert (1981), *La gestion des risques*. Paris, Les éditions de minuit.